



École Maternelle Publique Paul-Émile Victor
12, rue Paul-Émile Victor
35760 Saint Grégoire
ecole.0351901b@ac-rennes.fr

02 99 68 86 19

Procès-verbal du Conseil d'École Mardi 17 mai 2022

Horaires : de 18h35 à 20h00

Personnes présentes

Représentants des parents d'élèves :

Mme CHAUMONT Sarah
Mme HOCDE Céline
Mr LONGCHAMP Clément
Mr MERCAT Benjamin
Mme MOUDEN Caroline
Mme SAINT-OMER Sophie

Représentants de la municipalité :

M. BOUVIER Fabian Directeur Service Éducation
M. HOREL Nadège Responsable du service enfance

Professeurs :

Mme BREJUN Laurence Petite et Moyenne Sections
Mme COIGNAC Emmanuelle Grande Section
Mme DURAND Catherine Toute Petite et Petite Sections
Mme FROGER Emmanuelle Grande Section
Mme GOETHAL Carole Moyenne Section
Mme LE CLAINCHE Marlène Moyenne Section
Mme LE ROUX Solenn Directrice - Toute Petite et Petite Sections
Mme QUINARD Anais Enseignante Toute Petite et Petite Sections

Personnes excusées :

M. GUICHOUX Philippe Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Saint-Grégoire

Mme Vinet Liliane Adjointe au Maire, chargée de l'Éducation

Secrétaire de séance : Madame Carole GOËTHAL

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du dernier Conseil d'école.
2. Préparation de la rentrée scolaire 2022 (Recrutement ATSEM et effectifs)
3. Bilan des projets de l'année
4. Organisation de la fête de l'école
5. Questions des parents d'élèves

1. Approbation du procès-verbal du dernier Conseil d'École

Le procès-verbal du Conseil d'École du 18 janvier 2022 est validé par tous.

2. Préparation de la rentrée scolaire 2022

a) Effectifs

A ce jour, nous comptons 148 élèves à la rentrée prochaine. 7 élèves en TPS, 31 élèves en PS, 56 élèves en MS et 54 élèves en GS. Nous attendons encore au moins 8 inscriptions définitives en PS (fratries, familles rencontrées lors des portes ouvertes). Ces familles sont actuellement en train de faire les démarches pour obtenir un certificat d'inscription à la mairie.

	TPS	PS	MS	GS	Total
Effectifs actuels 2022/2023	10	56	53	44	163
Effectifs prévus 2022/2023	10	50	56	53	169
Inscrits actuels 2022/2023	7	31 + 8	56	54	156

La structure des classes n'est pas encore définie. En accord avec la réglementation, les classes de GS ne dépasseront pas 24 élèves.

A priori, les effectifs actuels tendent vers la répartition suivante : 2 classes de TPS/PS, 2 classes de MS, 1 classe de MS/GS, 2 classes de GS.

b) Rentrée échelonnée

Une demande de rentrée échelonnée pour la rentrée 2022 sera envoyée à l'IEN début juin. Les autres années l'IEN acceptait la rentrée échelonnée.

Une moitié de classe de PS ferait sa rentrée le jeudi 1er septembre et l'autre moitié le vendredi 2 septembre. Les enfants ne pouvant avoir de solutions de garde seront accueillis les deux jours. Le lundi 5 septembre tous les élèves de TPS/PS seront accueillis en groupe classe complet.

c) Recrutement ATSEM pour la rentrée 2022

La charte de l'ATSEM a été officiellement modifiée. Dorénavant, l'école maternelle aura bien une ATSEM par classe. Si une ATSEM est absente moins de trois semaines, il n'y aura pas de remplacement. Si plusieurs ATSEMS sont absentes en même temps, des solutions de remplacement seront envisagées.

Les 2 ATSEMS actuellement en contrat contractuel seront prolongées pour l'année prochaine.

3. Bilans des projets de l'année

a) Les sorties scolaires

- La ferme de la Bintinais oct 2021 : animation sur le mouton pour les élèves de MS
- La foire Internationale pour les élèves de GS
- La ferme de la Bintinais : visite libre avec défis à réaliser pour les élèves de PS
- Les sorties à venir : le zoo de Champrépus pour les élèves de MS et GS, le zoo de la Bourbansais pour les élèves de PS

Le financement des sorties de fin d'année : le zoo de Champrépus et le zoo de la Bourbansais

La mairie finance les coûts de transports à hauteur de 2080€.

Nous remercions l'APE qui prend en charge environ 6€ par enfant soit un total de 960€.

Nous sollicitons les familles en demandant une participation de 4€ par enfant pour les sorties au zoo.

L'OCCE prend à sa charge environ 617 €. (Bénéfices vente des sacs marins : 528€)

Sortie	Coût total	Prise en charge mairie	Prise en charge OCCE	Prise en charge APE	Prise en charge familles	TOTAL	
Bintrinois SLR CD LB	270,00 €	0,00 €	200,00 €	0,00 €	70,00 €	270,00 €	
Champrépus GS 44 élèves	1 395,00 €	795,00 €	164,00 €	260,00 €	176,00 €	1 395,00 €	APE = 5,88€ / enfant Participation familles : 4€/enfant
Champrépus MS 53 élèves	1 515,00 €	795,00 €	198,00 €	310,00 €	212,00 €	1 515,00 €	APE = 5,88€ / enfant Participation familles : 4€/enfant
Bourbonsais TPS PS 46 élèves	1 197,00 €	490,00 €	55,00 €	388,00 €	264,00 €	1 197,00 €	APE = 5,88€ / enfant Participation familles : 4€/enfant
	4 377,00 €	2 080,00 €	617,00 €	958,00 €	722,00 €		

b) Le musée à l'école

Au retour des vacances de février et encore actuellement, les enseignantes se sont mobilisées pour proposer deux œuvres par semaine à leurs élèves. Les vidéoprojecteurs nouvellement installés s'avèrent très utiles. Chacune des œuvres a été décrite, expliquée par les enfants puis les enseignantes. Nous avons ainsi travaillé sur les formes géométriques, le land art, les arbres dans l'art, ...

Ce projet fédérateur sera reconduit l'année prochaine.

c) La médiathèque

Chaque classe a pu bénéficier de deux animations et en aura une troisième ce dernier trimestre. Les thèmes abordés ont été riches et variés.

d) La piscine

Les élèves de GS ont commencé leur cycle de piscine et il continue jusqu'au 14 juin. Merci aux parents accompagnateurs. Les élèves de moyenne section sont d'ores et déjà sollicités pour passer l'agrément qui aura lieu le 16 juin à 18 h 20 au Spadium. L'année prochaine, les séances auront lieu les mardis et jeudis.

e) Chorale de Noël et goûter - La fête du printemps /carnaval

Les enseignantes remercient les parents pour leur participation pour les différents goûters. Les enfants ont bénéficié de l'expérience de Marilys, service civique, qui a une formation musicale. Nous avons pu monter une chorale de Noël (par classe en raison du protocole sanitaire en vigueur).

La fête du printemps et le défilé ont pu avoir lieu dans le respect du protocole sanitaire.

f) Le prix des Incorruptibles

Les élèves de PS participent au prix littéraire des « Incorruptibles ». Une sélection de plusieurs albums de jeunesse a été lue en classe. Les élèves voteront au plus tard le 23 mai pour leur album préféré.

g) Les échecs

Les élèves de GS ont suivi une initiation aux jeux d'échecs durant 14 séances (7 avec une intervenante et 7 avec l'enseignante).

L'équipe remercie l'Association des Parents d'Elèves pour leur financement, ainsi que Madame Catherinot, les parents encadrants et les services civiques pour leur implication.

Les élèves qui avaient déjà bénéficié de cette initiation aux échecs en GS il y a 4 ans, retrouvent Madame Catherinot en CM.

Les enseignantes de GS soulignent l'importance de l'appui et du professionnalisme de Madame Catherinot dans la conduite de cette activité qui demande une grande rigueur. C'est un moment d'échange riche également avec les parents qui viennent aider.

h) Coup de cœur pour un livre

Les classes de Mesdames Froger, Le Clainche et Goëthal participent au projet « coup de cœur pour un livre » en partenariat avec l'OCCE.

i) Défis collaboratifs

Participation de toutes les classes :

1^{er} trimestre : Arbre de Noël à la manière de Klimt

2^{ème} trimestre : Les fleurs

j) Anglais

Intervention bénévole de Madame Longchamp, mère d'élève et professeur d'anglais, à raison d'une fois par trimestre dans chaque classe.

k) Ecole ouverte :

Organisation d'une soirée Portes Ouvertes pour les nouvelles familles le vendredi 29/04.

Madame Le Roux regrette de ne pas avoir été prévenue de l'organisation des portes ouvertes de la cantine et demande à Monsieur Bouvier s'il serait possible d'organiser une porte ouverte commune l'année prochaine.

Certaines classes ouvrent leurs portes aux parents lors d'ateliers de jeux de société (coopération, numération) ou pour les séances d'échecs.

4. Organisation de la fête de l'école

Le samedi 18 juin se tiendra la fête de l'école organisée par l'APE. Le spectacle des élèves de l'école maternelle débutera à 13h30 en salle de motricité. Les parents assisteront au spectacle de la classe de leur enfant.

Un sens de circulation a été décidé. Selon l'heure définie ultérieurement par les enseignantes, les élèves devront se rendre dans la salle igloo (salle périscolaire). Les parents iront s'installer en salle de motricité. Lorsque le spectacle de la classe sera terminé, les parents récupéreront leur enfant et sortiront de l'école par le chemin habituel (patio) et pourront directement aller dans la cour de l'élémentaire.

5. Les questions des parents d'élèves

1- Nous souhaitons tout d'abord remercier la mairie pour les portes ouvertes de la cantine.

2- Nous remercions également l'équipe éducative pour la gestion pendant le COVID, nous adressons un grand merci aux ATSEM pour la gestion au quotidien qui ont bien soutenu les enfants pendant ces moments compliqués.

3- Nous souhaitons rappeler la tenue de la conférence égalité fille/garçon le 19 mai 20h à l'espace Chateaubriand.

4- Notre première question concerne le recrutement de la nouvelle ATSEM, nous vous demandons si vous avez commencé le processus pour anticiper la rentrée prochaine ?
Question répondue au point 2 de l'ordre du jour.

5- Y-a-t-il un retour à faire sur les demandes de travaux et du fonctionnement des demandes ?
*Le tableau fonctionne mais la mairie est confrontée à la pénurie de main-d'oeuvre.
L'école signale qu'un élève s'est coincé à nouveau la tête dans la rambarde de l'escalier de la cour des petits et réitère sa demande de pose d'un plexiglas pour sécuriser cet endroit.*

6- Peut-on faire un rapide récapitulatif sur les sorties de fin d'année et nous vous remercions de les avoir maintenus malgré l'incertitude ?
Question répondue au point 3 de l'ordre du jour.

7- Suite au changement de niveau du protocole et allègement des dispositifs sanitaires, avez-vous senti une amélioration de l'organisation ?
L'organisation pour la cantine s'est nettement améliorée.

8- Avez-vous des premiers retours sur les travaux de la cour de l'école ?
*Une convention a été signée entre la mairie et l'école de Condé (école de design à Rennes). Trois étudiants sont déjà venus faire un premier tour des lieux. Ils reviendront en septembre pour rencontrer des enseignant(e)s et des enfants, observer.
L'équipe enseignante demande s'il serait possible d'avoir du sable propre dans le bac à sable. Monsieur Bouvier informe que ce bac à sable sera enlevé car il émet des réserves quant à l'hygiène. Les enseignantes insistent sur l'importance de cette activité pour les enfants.
Monsieur Bouvier entend les remarques des enseignants et prend note.*

9- Au sujet des ateliers corporels, Antoine de la mairie peut-il intervenir dans les classes ?
Monsieur Bouvier précise qu'Antoine et Thibault peuvent passer à l'école pour en discuter. Madame Le Roux va les inviter à un conseil des maîtres afin de préciser le projet d'intervention.

10- Est-il envisageable que les grandes sections participent aussi à la course organisée par le service des sports de la mairie ?
Monsieur Bouvier précise qu'il est envisageable que les GS participent à cette course. Ce sujet pourra être abordé avec Antoine et Thibault lors de leur venue à l'école.

11- Cette année, est-ce que les liaisons grandes sections CP seront remis en place pour préparer les maternelles au passage en CP ?

*Depuis un mois, les élèves de GS déjeunent au self, un petit groupe chaque jour.
Après le 14 juin, les GS iront pendant 1h dans une classe de CP pour faire une activité avec les maitresses de CP pendant que les élèves de CP feront du sport avec les maîtresses de GS.
Ensuite, une visite des locaux, une collation organisée par les CP et une récréation commune enrichiront cette liaison GS/CP.*

12- Enfin souhaitez-vous que nous retravaillions le livret d'accueil de la maternelle comme nous l'avons fait pour l'école élémentaire ?

Mr Mercat précise que le livret d'élémentaire a été refait.

Madame Le Roux explique que lors du 1^{er} conseil d'école, elle a déjà fait cette proposition. Les parents d'élèves n'ont pas donné suite. Quelques modifications ont été apportées par l'équipe enseignante pour que les livrets soient prêts en janvier, date de début des inscriptions.

Un consensus est trouvé. Madame Le Roux va envoyer son livret d'accueil aux parents afin de réfléchir sur une modification éventuelle.

Intervention de Monsieur Bouvier concernant le Grégobus.

Un appel d'offre a été lancé pour le Grégobus. Transdev n'a pas souhaité renouveler son contrat par manque de conducteurs. Un seul prestataire a retiré l'offre mais il n'a pas encore répondu. Il se peut qu'aucun prestataire ne réponde à l'offre. La mairie espère que cela ne soit pas le cas. La date butoir est le 19 mai.

Monsieur Bouvier revient sur la pétition et tient à faire remarquer son étonnement : 160 signataires n'utilisent jamais le grégobus sur 199 signataires au total. Certains signataires n'habitent pas dans la région.

Un pédibus géant est organisé par la commune le jeudi 19 mai.

Le présent compte-rendu sera affiché à l'entrée de l'école (panneaux d'affichage) et sera également disponible pour consultation sur le site des parents d'élèves : www.ape-pev-stgregoire.fr.

La présidente du conseil d'école



Mme Solenn LE ROUX

La secrétaire de séance



Mme C. GOËTHAL